

Cher.e.s adhèrent.e.s,

L'année 2020 n'aura décidément pas été, entre autres, favorable au swing.

Depuis le mois de mars, nous n'aurons réussi à danser que 6 semaines. Nous avons dû annuler tous nos événements. Ce mois-ci encore, nous avions prévu de vous faire travailler le week-end du 21-22 avec Guillaume et Lucie de Paris. Mais l'annonce du second confinement est tombée à peine avons nous finalisé les détails de ce workshop.

Les perspectives de reprise sont difficiles à appréhender. Le confinement ne sera pas levé, au mieux, avant le 1^{er} décembre. Nous n'espérons pas pouvoir ouvrir les cours avant le début de l'année 2021. Dans ce contexte, nous avons pris deux décisions.

La première est de renoncer, pour la première fois, à l'organisation du Fest Ty Swing au mois de janvier.

La seconde est de ne pas encaisser les chèques de nos adhérents. Pour nous éviter le fastidieux renvoi par la poste, ils seront détruits par notre trésorier sauf demande expresse.

Les paiements par virement ont déjà fait l'objet d'un remboursement. Les paiements en liquide vous seront restitués par virement à réception de votre RIB à l'adresse suivante:

Mr Langlois Claude [REDACTED]

Quand nous reprendrons les cours (restons optimistes), nous verrons à recalculer une cotisation en rapport avec l'effectivité de leur dispensation.

Néanmoins, afin que vive l'association et que nous conservions la validation de l'AG d'octobre, nous vous demandons de bien vouloir adresser au trésorier (adresse ci-dessus) un nouveau chèque d'adhésion de 10 euros à l'ordre de Swing Du Tonnerre

A très vite,

Swingment votre Le Staff de Swing Du Tonnerre